



Sauveteur-Secouriste du Travail



Formation initiale de Sauveteur-Secouriste du Travail



Objectif

- Intervenir efficacement, face à une situation d'accident du travail, sur une ou plusieurs victime(s).
- Intervenir en toute sécurité sur une situation dangereuse sur son lieu de travail en mettant en pratique ses connaissances en matière de prévention des risques professionnels. Ceci dans le respect de l'organisation, et des procédures spécifiques de l'entreprise.

Conditions d'accès

Aucun pré-requis

Public concerné

Tous publics du secteur professionnel

Nombre de participants

De 4 minimum à 10 maximum pour un formateur SST

Durée

12 heures (+ 2 heures des risques spécifiques liés à l'emploi)

Validation de la formation

Sous réserve de la validation des compétences lors des épreuves certificatives d'évaluation, le certificat de Sauveteur-Secouriste du Travail délivré est valable 24 mois.

Certifié par le réseau Assurance maladie risques professionnels / INRS

Le titulaire du certificat est réputé détenir l'unité d'enseignement PSC1 conformément à l'arrêté du 5 décembre 2002 et article 4 de l'arrêté du 24 juillet 2007.



David MALAPRIS

Responsable Projets et
Ingénieries en Formation

Formateur de Formateurs
en Sauvetage-Secourisme
du Travail

Formateur de Formateurs
en Sécurité Civile-
Secourisme

Formateur aux Premiers
Secours



1

LA SANTÉ ET LA
SÉCURITÉ AU TRAVAIL

2

PROTÉGER

3

EXAMINER

4

FAIRE ALERTER OU
ALERTER

5

SECOURIR



Attitude BaseZen Institut

Formation, Conseil et Accompagnement

Déclaration d'activité enregistré sous le N° 75640422264

SIRET: 830 615 704 00012 - Code APE: 8559B

attitude@basezen.fr

http://basezen.fr

06 25 28 01 12





PROGRAMME PEDAGOGIQUE SAUVETEUR-SECOURISTE DU TRAVAIL

Formation initiale



MOYENS PEDAGOGIQUES, TECHNIQUES ET D'ENCADREMENTS

La formation s'appuie sur des méthodes pédagogiques (expositive, interactive et active) ainsi que des études de cas issues de l'expérience professionnelle et des mises en situations pédagogiques simulées.

Les matériels techniques et pédagogiques sont conformes selon les obligations INRS:

- Mannequins (Adulte, Enfant et nourrisson)
- Défibrillateur Automatisé Externe (DAE)
- Matériels de simulation
- Plan d'intervention

Le formateur SST est certifié INRS, ayant rempli ses obligations de formation continue.

CONTENUE DE LA FORMATION

Partie 1: Prévenir les risques professionnels dans son entreprise

- ◆ Situer son rôle de SST dans l'organisme de la prévention de l'entreprise
- ◆ Contribuer à la mise en oeuvre d'actions de prévention
- ◆ Informer les personnes désignées dans le plan d'organisation de la prévention de l'entreprise

Partie 2: Intervenir face à une situation d'accident du travail

- ◆ Situer le cadre juridique de son intervention
- ◆ Réaliser une protection adaptée
- ◆ Examiner la (les) victime(s) avant/et pour la mise en oeuvre de l'action choisie
- ◆ Faire alerter ou alerter en fonction des secours dans l'entreprise ou établissement
- ◆ Secourir la(les) victime(s) de manière appropriée:

Urgence vitale

- La victime s'étouffe
- La victime saigne abondamment
- La victime ne répond pas mais elle respire
- La victime ne répond pas et ne respire pas

Urgence potentielle

- La victime se plaint de malaise
- La victime se plaint de brûlures
- La victime se plaint de d'une douleur empêchant certains mouvements
- La victime se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment



Attitude BaseZen Institut
Formation, Conseil et Accompagnement
Déclaration d'activité enregistré sous le N° 75640422264
SIRET: 830 615 704 00012 - Code APE: 8559B
attitude@basezen.fr
<http://basezen.fr>
06 25 28 01 12

